

Dans un inventaire dressé pour la succession de M. Ennemond Charret, en 1762, il est stipulé : « seront compris dans les effets mobiliers du château de Grangeblanche ; les effets de la chapelle de Grangeblanche, une cuvette et deux burettes argent fin, du poids de trois marcs dix onces, et un calice avec sa patène argent doré, faisant partie dudit état de mobilier, mais non estimés, attendu leur destination pour le service divin. »

Pour l'archéologue, la pauvre bâtisse est sans intérêt ; elle est sans attrait pour le curieux et l'artiste. Combien il est regrettable que le grand tableau de saint Roch et de saint Sébastien ait disparu, ainsi que les vitraux et les prie-Dieu armoriés ! Grâce à eux, on aurait peut-être conservé à la chapelle sa destination primitive.

*
* *

Il avait été réservé à la petite chapelle de Montribloud d'être privilégiée d'une prébende.

Les sentiments de foi de nos pères se manifestèrent en maintes occasions, on en trouve les traces à chaque page de nos annales. Après les grandes calamités, les actes de charité se montrèrent plus fréquents, la piété plus ardente ; le besoin d'implorer la clémence divine contre un fléau que la science était impuissante à combattre, provoqua ces élans de dévotion.

On sait que Lyon fut dévasté par la peste à plusieurs

terre et seigneurie de Grangeblanche, acte passé en l'hôtel et en présence de messire de Ponsainpierre du Perron, par M^e Perrin, notaire à Lyon, le 18 juillet 1750.